

# MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

De la CITÉ de MONTRÉAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY  
MORNING

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

All communications relative to the Municipal  
Bulletin should be addressed as follows:

Toute communication concernant le Bulletin  
Municipal devra être adressée comme suit:

THE MUNICIPAL BULLETIN  
CITY HALL  
MONTREAL



BULLETIN MUNICIPAL  
HOTEL DE VILLE  
MONTREAL

TELEPHONE MAIN 4240

## DELIBERATIONS

### BUREAU DES COMMISSAIRES

### BOARD OF COMMISSIONERS

Compte rendu de l'assemblée du 2 mars 1915, a.m.

Report of meeting held on the 2nd March 1915, a.m.

MM. les Commissaires Ainey, Côté, Hébert.  
En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire  
Hébert est appelé à présider.

Present: Commissioners Ainey, Côté and Hébert.  
Owing to the absence of His Worship the Mayor, Com-  
missioner Hébert was called to the Chair.

1.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée  
par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu: Que les minutes soient approuvées.

1.—On motion of Commissioner Côté, seconded by  
**Commissioner Ainey, it was**  
Resolved: That the minutes be confirmed.

2.—Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Con-  
trôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$35-  
035.64, \$5,841.76, suivant listes certifiées.

2.—Submitted two series of warrants verified by the  
City Comptroller and Auditor, amounting respectively to  
\$35,035.64, \$5,841.76, as per certified lists.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par  
M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu: D'en autoriser le paiement.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Com-  
missioner Ainey, it was  
Resolved: To authorize the payment thereof.

3.—(25525) Soumis un rapport du Département en Loi,  
recommandant de transmettre au Contrôleur et Auditeur,  
copie de l'avis de privilège donné par MM. Paquin et Gillet,  
afin qu'il tienne compte du montant réclamé par ces mes-  
sieurs, en faisant les paiements à MM. Picard et Valin, et  
d'avertir ces derniers d'avoir à faire radier le privilège de  
MM. Paquin et Gillet.

3.—(25525) Submitted a report from the Law Depart-  
ment, recommending that a copy of the notice of privi-  
lege given by Messrs. Paquin & Gillet be transmitted to  
the Comptroller and Auditor, in order that he may take  
into account the sum claimed by said gentlemen, when  
paying Messrs. Picard & Valin, and that the latter be no-  
tified to have Messrs. Paquin & Gillet's privilege can-  
celled.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par  
M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu: D'approuver ladite recommandation.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Com-  
missioner Côté, it was  
Resolved: To concur in said report.  
Commissioner McDonald took his seat.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

4.—(25552) Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu: D'autoriser la construction des égouts suivants,  
à la journée:

4.—On motion of Commissioner Côté, seconded by  
Commissioner Ainey, it was  
Resolved: To authorize the laying of the following  
sewers, by day labor:

Les égouts de 2 x 3, au montant total de . . . . .	\$306,750
Collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce, au coût de . . . . .	54,000
Egout-intercepteur du quartier Laurier, au coût de . . . . .	150,000
Egout de la rue Mullins au Canal Lachine, au coût de . . . . .	51,500

Sewers of 2 x 3, for the total sum of . . . . .	\$306,750
Main sewer in Notre-Dame de Grâce Ward . . . . .	54,000
Laurier Ward relieving sewer . . . . .	150,000
Sewer from Mullins street to Lachine Canal . . . . .	51,500